Sel Marin Gros

Apollo®

FICHE TECHNIQUE

REF.: A138800

DESCRIPTION

Un délicieux assaisonnement pour chaque plat. Utilisez le gros sel marin d'Apollo dans vos soupes et sauces, sur des plats et comme touche finale. La touche qui fait toute la différence.

MODE D'EMPLOI

au goût

INGRÉDIENTS

sel de mer

BESOINS SPÉCIAUX

Clean label, Sans gluten, Sans lactose, Sans GMS, Végétarien, Vegan

SPÉCIFICATIONS CHIMIQUES ET NUTRITIONNELLES

Énergie en Kcal (kcal)	0.0000
Énergie en Kj (kJ)	0.0000
Matières grasses (g)	0.0000
Acides gras saturés (g)	0.0000
Glucides (g)	0.0000
Sucres (g)	0.0000
Fibres (g)	0.0000
Protéines (g)	0.0000
Sel (g)	99.8000

ETIQUETAGE ALLERGÈNES

Arachides et produits dérivés	absence
Fruits à coques et produits dérivés	absence
Céréales contenant du gluten et produits dérivés	absence
Crustacés et produits dérivés	absence
Mollusques et produits dérivés	absence
Poissons et produits dérivés	absence
Oeufs et produits dérivés	absence
Lait et produits dérivés	absence
Soja et produits dérivés	absence
Lupin et produits dérivés	absence
Graines de sésame et produits dérivés	absence
Moutarde et produits dérivés	absence
Céleri et produits dérivés	absence
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg	absence

INFORMATION NANOMATÉRIAUX

Ce produit n'est pas soumis aux dispositions particulières d'étiquetage sur les nanomatériaux.

Sel Marin Gros

FICHE TECHNIQUE

REF.: A138800

INFORMATION OGM

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage OGM.

INFORMATION IONISATION

Ce produit n'a pas subi de traitement ionisant et ne contient aucun ingrédient ionisé.

SÉCURITÉ ET PREMIERS SECOURS

Principaux dangers :Aucune atteinte à la santé n'est connue ni attendue lors d'un usage approprié de ce produit. Ce produit n'est pas classifié selon le règlement CE 1272/2008 ; il ne fait donc pas l'objet d'un étiquetage particulier concernant la Directive 67/548/EEC ou 1999/45/EC. Fiche de sécurité :Ce produit n'est pas classifié au sens de l'article 31 du règlement CE 1907/2006 ; il ne doit donc pas faire l'objet d'une Fiche de Données de Sécurité au sens de ce règlement.